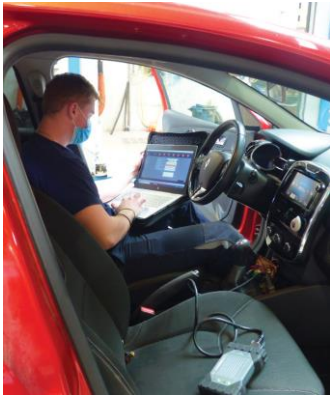
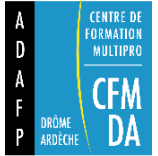


TEAVA Technicien Expert Après-Vente Automobile

(Code RNCP : 34322 - Code SIFA : 36X25201)

Qualiopi
processus certifié



OBJECTIFS

Le titulaire du Titre Technicien Expert Après-Vente Automobile est capable de :

- Assurer la maintenance préventive et corrective de tous types de voitures (moteurs thermiques, électriques, hybrides) ainsi que la pose d'accessoires.
 - Intervenir sur des systèmes électriques, électroniques, pneumatiques, hydrauliques et optiques et des équipements sophistiqués de haute technologie.
 - Analyser, comprendre et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et la gestion électronique.
- Il est le référent technique du service après-vente, à ce titre, il a une mission d'appui et de formation.

Organisation de la formation :

DURÉE : 35 heures par semaine sur 16 mois

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS : en fonction des places disponibles entrée tout au long de l'année si signature d'un contrat avec un employeur

MODALITÉS D'ALTERNANCE : 1 semaine au CFA et 2 semaines en entreprise

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE : constituée de formateurs professionnels spécialisés et de formateurs en matières générales + coordinatrice pédagogique

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ateliers équipés
- centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens
- salles informatiques
- salles de cours équipées de vidéos projecteurs

Contenu de la formation :

- Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution essence et diesel
- Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution essence/diesel
- Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique et multiplexée
- Diagnostic des systèmes mécaniques
- Maintenance des systèmes mécaniques
- Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative
- Transmission des savoirs et connaissances techniques
- Conseils et appuis technique auprès du client et du réceptionnaire

Evaluation :

- Evaluation en cours de formation par blocs de compétences par mise en situation, examen écrit et oral.
- Entretien de narration devant un jury professionnel en fin de formation

Certification :

- Titre certifiant, reconnu par l'état à un niveau 5 (BAC +2), reconnu par les professionnels de l'automobile délivré par l'ANFA

Public et prérequis :

PUBLIC : jeunes de -26 ans, autres stagiaires de la formation continue en contrat de professionnalisation ou jeunes de 16 ans à 29 ans révolus en contrat d'apprentissage.

PRÉREQUIS : être titulaire d'un baccalauréat professionnel maintenance des véhicules option véhicules particuliers

Poursuite de formation :

- CQP Réceptionnaire après-vente
- Licence professionnelle OMSA
- Organisation et Management des services automobiles
- Diplôme d'ingénieur Mécatronique Spécialité ingénierie des process d'assistance aux véhicules

Débouchés :

- Réceptionnaire après-vente
- Chef d'atelier
- Chef après-vente
- Ingénieur en maintenance des véhicules



Tarifs :

Le coût de la formation en alternance est pris en charge par l'OPCO de votre entreprise, selon les propres critères de l'organisme et de la législation en vigueur (tarifs déterminés par décret)

Accompagnement pédagogique spécifique pour :

- Les personnes porteuses de handicap (Réfèrent handicap dédié)
- Les personnes en grandes difficultés scolaires et allophones (personnalisation des parcours)

Contact :

Pour toute information complémentaire, contactez le secrétariat au **04 75 61 69 55** ou secretariat@cfmda.fr
5 Rue de la Sablière 26250 Livron-Sur-Drôme
www.cfmda.fr

Retrouvez nous sur :

Formation ouverte à tous demandeurs d'emploi/salariés (sous réserve de financement). Contactez : formation-continue@cfmda.fr